

# LA FEMME LA-BAS

POUR FAVORISER L'ÉMIGRATION  
FÉMININE AUX COLONIES

Résultats obtenus. — L'offre et la demande  
Pour se marier. — Une mère de famille  
prévoyante. — Surabondance de mo-  
distes et de couturières. — L'é-  
quilibre

Il y a quelque temps, nous avons demandé aux femmes ce qu'elles pensaient du projet qui consistait à envoyer celles qui le voudraient aux colonies. Leurs réponses ont été contradictoires.

Nous avons attendu le résultat des faits. Il y a une Société d'émigration féminine, nous lui avons demandé où elle en était de ses premiers travaux. Avait-elle reçu des postulantes? Quelles étaient-elles? Il y avait là une enquête à faire.

Depuis le début, la Société a reçu des demandes de plus de trois cents postulantes : on a craint tout d'abord que les premières demandes n'émanent de personnes plus ou moins sérieuses qui, n'ayant rien à gagner dans la mère-patrie, ne demanderaient pas mieux que d'aller tenter fortune au loin : « Il n'en a rien été, nous dit le secrétaire général de la Société, et les neuf dixièmes des lettres de demandes ne sont signées que de personnes absolument recommandables et dont le seul désir est de trouver n'importe où le travail que personne ne peut leur donner ici. »

De même, au début, on avait insisté sur le côté matrimonial de la question, c'était pour fournir des « femmes » aux colons que cette œuvre était créée.

## A la Société

— Certes, nous dit-on, nous serons très heureux quand une femme placée par nous aux colonies y trouvera ultérieurement un époux, mais ce n'est là que le complément, que l'accessoire de notre œuvre qui s'attache avant tout : 1° à fournir un emploi aux postulantes ; 2° à collaborer à l'augmentation de la population nationale de nos colonies — il va de soi que le mariage entre nos protégées et les colons déjà établis contribuera puissamment à ce repeuplement, mais nous nous interdisons d'y participer en quoi que ce soit : pour peindre exactement notre pensée, nous sommes si vous voulez un bureau de placement — nous ne sommes pas une agence matrimoniale.

## En quête d'un mari

Il semble d'ailleurs que les candidates se soient parfaitement rendu compte que c'était du travail et non un mari qu'on leur proposait : c'est ainsi que sur trois cents lettres de postulantes, il y en a une demi-douzaine tout au plus qui mettent en avant la question mariage, et encore ne le font-elles qu'avec la plus extrême réserve. L'une d'elles notamment s'excuse de ce que, « quoique française, elle use d'une liberté tout américaine » et elle explique que si elle a « assez d'audace pour écrire, elle en manquerait certainement pour dire à un colon sur le point de partir : « Epousez-moi et embarquons-nous ». Toutefois, après avoir dit assez nettement ce qu'elle voulait, la postulante se rend compte du rôle auquel doit se borner la Société, et elle termine en disant : « Ce que je vous demande, c'est non pas un mari colon, mais un emploi qui me permettra d'espérer en trouver un... »

En somme, c'est là la véritable situation et la très grande majorité des lettres montrent bien que les candidates n'ont pas préoccupé autrement de cela en demandant à partir pour les colonies : il en est une particulièrement touchante qui dit : « Je suis prête à tout pourvu que je puisse garder mon enfant avec moi et que les situations proposées me permettent de rester honnête. »

Bien curieuse encore la prévoyance de cette mère de famille qui demande à la Société de la placer aux colonies, « car, dit-elle, j'ai trois fillettes de seize, onze et cinq ans qui dans peu d'années pourront réaliser le but que se propose la Société ».

Il est quelques postulantes qui, possédant un bon emploi en France, ne demanderaient pas mieux que de voir un peu de pays. — Inutile de dire que la Société s'efforce de modérer cette humeur voyageuse et qu'elle cherche avant tout à procurer un emploi à celles qui n'en ont point.

Il en est d'autres qui sont établies à l'étranger et qui préféreraient la France, ou tout au moins « la plus grande France » — telle, par exemple, cette institutrice sur le point de partir en Sibérie : « Par patriotisme, je m'exilerais plus volontiers dans une colonie française que dans une colonie russe », et elle insiste sur l'expérience acquise à l'étranger : « J'ai contracté l'habitude d'enseigner notre langue à des enfants qui la comprennent peu ou prou... »

Mais, le malheur est qu'au début tout au moins, la balance s'établira difficilement entre l'offre et la demande. De nombreuses demandes d'emploi portent en effet sur des professions pour lesquelles il est bien difficile de trouver des places aux colonies : c'est ainsi qu'il y a une proportion effrayante de modistes et de couturières — plus d'un tiers sur la totalité des postulantes ; viennent ensuite les institutrices, les bonnes à tout faire, les cuisinières, les sages-femmes.

## Les places offertes

Avec une abondance que la Société n'aurait ja-

Le questionnaire semblera bizarre à des femmes résolument hostiles à cette colonisation comme Mlle d'Erviex — une féministe bien connue qui donne sur cette question le fruit de son expérience d'intrépide voyageuse.

## Le fruit de l'expérience

1° Le climat des colonies asiatiques et africaines, sauf celui de l'Algérie et de la Tunisie que je ne connais pas, est souvent meurtrier, toujours anémiant à l'excès. Il faut, pour y conserver sa santé, venir en Europe au moins tous les trois ans ; c'est-à-dire être riche ou assez riche pour faire cette dépense.

2° Les travaux agricoles auxquels la femme peut se livrer, en Europe, lui sont totalement interdits aux Tropiques où même — comme au Brésil, par exemple — la nature d'un sol vierge, puissant en aromes délétères, tue les colons étrangers, excepté les nègres et les Chinois.

3° Le travail domestique y est fait avantageusement par les indigènes dont la santé n'offre point les intermittences fatales de la santé des personnes non acclimatées.

Reste donc le petit commerce : modes, confections, etc. ; il est déjà dans beaucoup d'endroits entre les mains de Français et de Françaises, même dans les colonies étrangères. Si, pour le moment, il y avait quelque chose à faire, il me semble que ce serait de ce côté-là... Seulement par association de capitaux et de personnes, non par efforts isolés.

Parce que la lutte pour une femme seule est encore plus hérissée d'épines dans les colonies qu'en France.

1° Par le manque de la connaissance de la langue du pays où l'on va ;

2° Par le manque de ces riens du confort et de la vie pensante trouvés même dans la loge de nos concierges et qu'on ne peut se donner — à prix d'or — dans nos colonies ;

3° Par le manque absolu de sécurité pour la femme dans ses rapports sexuels et sociaux avec l'homme dans des pays non civilisés ;

4° Par le manque de protection réelle et effective dont toute femme souffre — en pays français — de la part des fonctionnaires et des autorités, à moins qu'elle ne jouisse d'un favoritisme intéressé de la part de ces fonctionnaires ou de ces autorités... Etat de choses qui existe encore beaucoup en France, et tout à fait à l'étranger.

J'ai vu, en Chine, les cargaisons du bétail précieux allant peupler la presqu'île du Kamtchatka ; et j'ai eu honte et j'ai frémi d'être de la « race humaine ». Le féminisme s'isolant de la grande question de l'« Humanisme intégral », puisque M. L. Lacour a mis le mot à la mode ; n'embrasant point les conditions multiples et si diverses de chaque contrée de notre planète : conditions complexes que nous devons posséder à fond avant de mettre nos compatriotes aux prises avec elles ; le féminisme ainsi conçu est peut-être... une propagande utile comme avant-courrière de l'idée qu'on souhaite réaliser ; mais je le crains, il est redoutable dans la pratique, par les nombreuses victimes qu'il peut faire. A la sociologie en chambre, il faudrait joindre la sociologie de l'expérience.

## La colonie par les femmes

Cependant, Mme Marie Martin, directrice du *Journal des femmes*, approuve. Ce qui prouve combien sont oscillants nos pauvres jugements humains.

Mme Martin croit que nous n'aurons jamais de colonies que si les femmes colonisent.

Toute vitalité, toute cohésion manque là où manque la femme. L'homme éloigne de sa famille n'aspire qu'à retourner le plus tôt possible chez lui. Ne pouvant se créer un foyer au loin, il ne cherche pas l'intérêt du pays qu'il n'habite que provisoirement et qu'il pressuro autant qu'il le peut pour gagner de quoi revenir en France.

Qu'on n'objecte pas la diminution de la population française, l'inconvénient de nous priver des mères qui nous donnent des citoyens et des soldats. Le jeune Français, né dans nos colonies, n'a pas moins l'amour de la patrie que celui qui est né en France.

D'où sont venues la richesse et la puissance de l'Angleterre? N'est-ce pas de ses colonies où les familles entières ont trouvé les moyens de vivre que leur refusait la mère patrie?

Je suis donc absolument en faveur de l'émigration des femmes dans nos colonies, — mais sous une réserve toutefois : que les femmes puissent y trouver les moyens de développer toutes leurs facultés, de se servir de toute leur énergie. La femme en France est trop comme ces pauvres petits enfants que l'on emmaillote jusqu'à les empêcher de se servir de leurs mains.

Et enfin, pour épuiser ce sujet, c'est l'opinion de MM. les docteurs Edwards Pilliet. On attend beaucoup du rôle de la femme aux colonies.

Il faut faire une distinction entre les colonies, au point de vue du rôle que peut y remplir la femme et de l'utilité de sa présence. Dans les colonies orientales, pays où se pratique l'islamisme, d'une part, et pays où le bouddhisme domine, la femme peut considérablement aider à l'œuvre de colonisation : elle pénétrera là où l'homme, le soldat ne pourra atteindre ; elle pourra, en rendant des services d'éducation, d'hygiène, d'habillements même, pénétrer au cœur de la famille mahométane — où la femme n'a qu'un rôle accessoire ; ou de la famille indienne où son rôle est beaucoup plus prépondérant. Notre cher maître Paul Bert avait bien compris cela en emmenant au Tonkin Mme le docteur Ribard, morte du choléra au moment où elle allait opérer de la cataracte la reine-mère.

Mais il en est pour les femmes comme pour les hommes ; il ne faut pas exporter les non-valeurs. En envoyant dans nos colonies ceux de nos hommes qui n'ont aucune profession, nos inutilités, nous faisons une œuvre malsaine ; car, inutiles chez nous, ils deviendront des vautours dans les pays neufs et en vivant sur l'autochtone sans rien donner en échange, il fera détester et même mépriser notre suprématie. De même ce sont des femmes utiles, professionnelles, si je peux transplanter cette expression anglaise, des professeurs, des musiciennes, des artistes (en Chine, au Japon, au Tonkin), des docteurs (surtout en Algérie et au Tonkin), des couturières, des modistes (à Madagascar), en somme, des femmes utilisables qu'il faut amener dans nos colonies, en leur y offrant la vie assurée, l'avenir acceptable.

Les Anglais ont bien compris ce problème et en Australie, aux Indes, ailleurs encore, partout où ils envoient des armées de colons, ils expédient de véritables armées de femmes qui en Angleterre resteraient des « old maids » et qui aux colonies sont sûres de trouver l'époux et la situation qu'elles n'auraient jamais trouvés dans la mère patrie.

C'est aux filles sans dot, mais non dépourvues de mérites et d'agréments que les colonies s'adressent.

Quelle question délicate ! Elle passionne et divise

Il semble d'ailleurs que les candidates se soient parfaitement rendu compte que c'était du travail et non un mari qu'on leur proposait : c'est ainsi que sur trois cents lettres de postulantes, il y en a une demi-douzaine tout au plus qui mettent en avant la question mariage, et encore ne la font-elles qu'avec la plus extrême réserve. L'une d'elles notamment s'excuse de ce que, « quoique française, elle use d'une liberté tout américaine » et elle explique que si elle a « assez d'audace pour écrire, elle en manquerait certainement pour dire à un colon sur le point de partir : « Épousez-moi et embarquons-nous ». Toutefois, après avoir dit assez nettement ce qu'elle voulait, la postulante se rend compte du rôle auquel doit se borner la Société, et elle termine en disant : « Ce que je vous demande, c'est non pas un mari colon, mais un emploi qui me permettra d'espérer en trouver un... »

En somme, c'est là la véritable situation et la très grande majorité des lettres montrent bien que les candidates ne se préoccupent pas autrement de cela en demandant à partir pour les colonies : il en est une particulièrement touchante qui dit : « Je suis prête à tout pourvu que je puisse garder mon enfant avec moi et que les situations proposées me permettent de rester honnête. »

Bien curieuse encore la prévoyance de cette mère de famille qui demande à la Société de la placer aux colonies, « car, dit-elle, j'ai trois fillettes de seize, onze et cinq ans qui dans peu d'années pourront réaliser le but que se propose la Société ».

Il est quelques postulantes qui, possédant un bon emploi en France, ne demanderaient pas mieux que de voir un peu de pays. — Inutile de dire que la Société s'efforce de modérer cette humeur voyageuse et qu'elle cherche avant tout à procurer un emploi à celles qui n'en ont point.

Il en est d'autres qui sont établies à l'étranger et qui préféreraient la France, ou tout au moins « la plus grande France » — telle, par exemple, cette institutrice sur le point de partir en Sibérie : « Par patriotisme, je m'exilerais plus volontiers dans une colonie française que dans une colonie russe », et elle insiste sur l'expérience acquise à l'étranger : « J'ai contracté l'habitude d'enseigner notre langue à des enfants qui la comprennent peu ou pas... »

Mais, le malheur est qu'au début tout au moins, la balance s'établira difficilement entre l'offre et la demande. De nombreuses demandes d'emploi portent en effet sur des professions pour lesquelles il est bien difficile de trouver des places aux colonies : c'est ainsi qu'il y a une proportion effrayante de modistes et de couturières — plus d'un tiers sur la totalité des postulantes ; viennent ensuite les institutrices, les bonnes à tout faire, les cuisinières, les sages-femmes.

#### Les places offertes

Avec une abondance que la Société n'aurait jamais osé espérer, les offres d'emploi sont arrivées de toutes nos colonies : c'est le plus souvent l'œuvre des femmes des gouverneurs qui président actuellement à l'organisation de comités locaux chargés de recevoir et de protéger les jeunes filles et les femmes à leur arrivée dans la colonie. Notons d'ailleurs que *jamais* une femme ne partira sans qu'un emploi précis lui soit attribué et que, par suite, elle en prendra possession dès son arrivée.

Actuellement, l'Algérie a déjà demandé, en assez grand nombre, des sages-femmes — c'est à l'organisation d'un nouveau régime destiné à remplacer les matrones indigènes dans les grands centres que l'on doit ici ces demandes d'emploi.

La Tunisie réclame principalement des cuisinières et des bonnes à tout faire ; l'Indo-Chine des institutrices ; la colonie française du Transvaal des blanchisseuses ; les colonies françaises des principales villes du Japon, des institutrices ; la Nouvelle-Calédonie, des filles de ferme.

On voit quels sont les besoins principaux de chacune de nos colonies, — cela peut servir de guide aux postulantes : elles n'ont qu'à faire une demande à la suite de laquelle elles devront répondre à un premier questionnaire, sur leurs nom, prénoms, âge, profession ; où on leur dira : « Etes-vous mariée ? veuve ? divorcée ? » et si elles ont un emploi, on leur demandera : « Pourquoi désirez-vous le quitter ? »

Si les réponses données à ce premier questionnaire révèlent une personne sérieuse et digne d'intérêt, l'enquête se poursuit par un second questionnaire plus méticuleux et plus précis : « Vos parents sont-ils vivants ? — Consentent-ils à votre départ pour les colonies ? — Jouissez-vous d'une bonne santé ? — Avez-vous des parents ou des amis résidant déjà dans une colonie française ? — Quelles sont les professions que vous pourriez exercer ? — Etes-vous grande ? petite ? (Indiquez la hauteur en mètres et centimètres.) Etes-vous blonde ? brune ? » Et à la suite de ce questionnaire spécial, la Société demande la photographie la plus récente (avec l'indication de l'année où elle a été faite) car, ajoute un N.-B. : « Il est tout à fait indispensable de joindre une photographie aux renseignements que nous demandons, car aux colonies pas plus qu'en France, on n'est disposé à employer une personne sans la connaître ou tout au moins sans avoir vu sa photographie ».

Mme Martin croit que nous n'aurons jamais de colonies que si les femmes colonisent.

Toute vitalité, toute cohésion manque là où manque la femme. L'homme éloigné de sa famille n'aspire qu'à retourner le plus tôt possible chez lui. Ne pouvant se créer un foyer au loin, il ne cherche pas l'intérêt du pays qu'il n'habite que provisoirement et qu'il pressure autant qu'il le peut pour gagner de quoi revenir en France.

Qu'on n'objecte pas la diminution de la population française, l'inconvénient de nous priver des mères qui nous donnent des citoyens et des soldats. Le jeune Français, né dans nos colonies, n'a pas moins l'amour de la patrie que celui qui est né en France.

D'où sont venues la richesse et la puissance de l'Angleterre ? N'est-ce pas de ses colonies où les familles entières ont trouvé les moyens de vivre que leur refusait la mère patrie ?

Je suis donc absolument en faveur de l'émigration des femmes dans nos colonies, — mais sous une réserve toutefois : que les femmes puissent y trouver les moyens de développer toutes leurs facultés, de se servir de toute leur énergie. La femme en France est trop comme ces pauvres petits enfants que l'on emmaillote jusqu'à les empêcher de se servir de leurs mains.

Et enfin, pour épuiser ce sujet, c'est l'opinion de MM. les docteurs Edwards Pilliet. On attend beaucoup du rôle de la femme aux colonies.

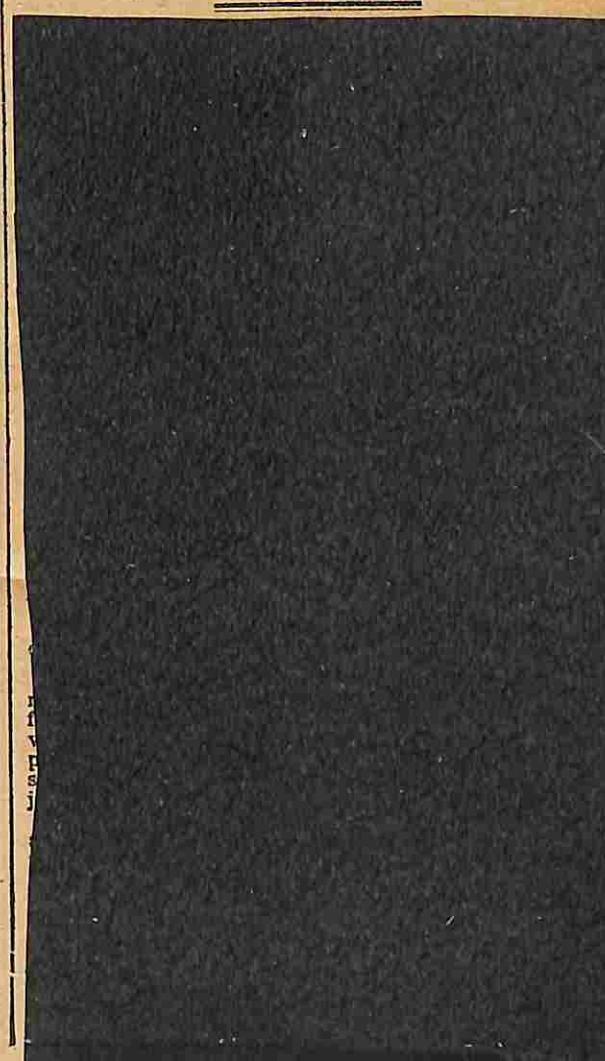
Il faut faire une distinction entre les colonies, au point de vue du rôle que peut y remplir la femme et de l'utilité de sa présence. Dans les colonies orientales, pays où se pratique l'islamisme, d'une part, et pays où le bouddhisme domine, la femme peut considérablement aider à l'œuvre de colonisation : elle pénétrera là où l'homme, le soldat ne pourra atteindre ; elle pourra, en rendant des services d'éducation, d'hygiène, d'habillements même, pénétrer au cœur de la famille mahométane — où la femme n'a qu'un rôle accessoire ; ou de la famille indienne où son rôle est beaucoup plus prépondérant. Notre char maître Paul Bert avait bien compris cela en emmenant au Tonkin Mme le docteur Ribard, morte du choléra au moment où elle allait opérer de la cataracte la reine-mère.

Mais il en est pour les femmes comme pour les hommes ; il ne faut pas exporter les non-valeurs. En envoyant dans nos colonies ceux de nos hommes qui n'ont aucune profession, nos inutilités, nous faisons une œuvre malsaine ; car, inutiles chez nous, ils deviendront des vautours dans les pays neufs et en vivant sur l'autochtone sans rien donner en échange, il fera détester et même mépriser notre suprématie. De même ce sont des femmes utiles, professionnelles, si je peux transplanter cette expression anglaise, des professeurs, des musiciennes, des artistes (en Chine, au Japon, au Tonkin), des docteurs (surtout en Algérie et au Tonkin) ; des couturières, des modistes (à Madagascar), en somme, des femmes utilisables qu'il faut emmener dans nos colonies, en leur y offrant la vie assurée, l'avenir acceptable.

Les Anglais ont bien compris ce problème et en Australie, aux Indes, ailleurs encore, partout où ils envoient des armées de colons, ils expédient de véritables armées de femmes qui en Angleterre resteraient des « old maids » et qui aux colonies sont sûres de trouver l'époux et la situation qu'elles n'auraient jamais trouvées dans la mère patrie.

C'est aux filles sans dot, mais non dépourvues de mérites et d'agrèments que les colonies s'adressent.

Quelle question délicate ! Elle passionne et divise les femmes d'énergie et de dévouement qui dirigent le mouvement féminin. Nous ne pouvons qu'exposer les différents aperçus de cette querelle — et ses premiers résultats.



ment d'éprouver.

Les emprunts helléniques sont restés délaissés ; il faut reconnaître toutefois qu'ils n'ont jamais, même en temps normal, un marché bien animé sur notre place. Le gouvernement d'Athènes aura à se préoccuper de la question financière, sitôt après que la question politique aura reçu une solution.

Les fonds russes se sont sensiblement raffermis. Le 3 0/0 ancien a clôturé samedi à 92.25, le 3 0/0 nouveau à 91.45, le 3 1/2 à 100.10, l'Orient à 66.05. La Bourse de Saint-Petersbourg a accueilli avec la plus vive satisfaction les déclarations de MM. Hanotaux et Méline et les votes de la Chambre et du Sénat qui les ont suivies.

Les fonds austro-hongrois ont montré de meilleures dispositions ; on croit à Vienne que le nouvel emprunt des Investitions, ajourné depuis février, sera incessamment émis.

Le Portugais s'est relevé à 23 1/2. Le Crédit lyonnais a envoyé un de ses agents à Lisbonne pour y procéder à un examen de l'état financier du Portugal.

Le groupe des valeurs égyptiennes n'a pas changé. Les fonds brésiliens ont repris en fin de semaine ; nous avons laissé le 4 0/0 à 65.90, le 5 0/0 à 72 31/32.

**Sociétés de crédit**

A la date du 18 mars, le bilan de la Banque de France a présenté au portefeuille une augmentation de 23 millions et aux avances sur titres une diminution de 3 millions. Le compte courant du Trésor a diminué de 1 million, il a été versé 29 millions aux comptes courants particuliers. Le montant de la circulation a été réduit de 7 millions, celui de l'encaisse accru de 3 millions. Les bénéfices se sont élevés à 304,449 francs pour la semaine écoulée.

L'action de la Banque ne s'est pas éloignée du cours de 3,645, avec très peu d'affaires. Il n'est plus question de la mise à l'ordre du jour du projet de renouvellement du privilège ; il ne viendra vraisemblablement en discussion qu'après les vacances de Pâques.

L'action du Crédit foncier est tenue au cours de 691 francs. La fixation du dividende à 26 francs, alors que beaucoup ne s'attendaient qu'à 25 francs, et les considérants de cette décision ont fait, en général, bon effet.

Le Bon de l'Exposition de 1900 continue à être recherché au prix de 17.50.

Les Sociétés de crédit se sont raffermies suivant la tendance générale.

La Banque de Paris et des Pays-Bas a été l'objet d'achats spéculatifs qui l'ont fait monter de 824 à 829. Le dividende de 1896 est décidément fixé à 45 francs contre 40 francs l'année précédente.

Le Comptoir national d'Escompte se retrouve au cours de 565 francs. Le Crédit lyonnais se consolide à 765 francs. Les actionnaires de cette société sont convoqués en assemblée générale pour le 31 de ce mois. Voici les conclusions du rapport des commissaires qui sera présenté à cette réunion :

« Déduction faite des dépenses de premier établissement et d'installation, ainsi que de tous frais généraux, charges et attributions statutaires, le compte de profits et pertes présente un solde

est resté à l'anne à 592.

On a négocié la Banque internationale à 615 fr. ; le dividende pour 1896 vient d'être fixé à 35 francs. La Banque transatlantique a coté 350, la Banque parisienne 425.

La Banque française de l'Afrique du Sud s'est relevée de quinquante unités à 81 francs, sur des achats en spéculation. La Compagnie française des mines d'or et d'exploration s'est maintenue à 120. Sur l'annonce d'un dividende intérimaire de 4 shillings, la Robinson Banking a repris au cours de 101.50. La London-Paris a valu 14 francs.

La Rente foncière a progressé de 348 à 355. La Foncière lyonnaise a clôturé à 332, un peu lourde ; le Sous-Comptoir des Entrepreneurs s'est établi à 178.50. L'Officiel du 13 mars a publié le décret autorisant la prolongation de la Société jusqu'au 31 décembre 1912. A l'assemblée des actionnaires, tenue deux jours auparavant, il a été décidé que désormais la Société pourra prêter à 4 0/0 l'an, au lieu de 4 1/2 0/0. Quant à la question du dividende, on a été d'accord pour ajourner toute répartition.

La Banque de l'Algérie s'est traitée à 558. La Compagnie algérienne a gagné dix points à 680.

La Banque des Pays autrichiens a valu 510. Il sera proposé à l'assemblée du 5 avril un dividende de 12 florins au lieu de 14 florins pour 1895.

La Banque ottomane a suivi la rente turque dans ses fluctuations incessantes, avant-hier nous l'avons laissée au cours de 514, soit deux points au-dessous de la huitaine précédente.

**Valeurs industrielles**

La recette totale, réalisée par chacune des grandes Compagnies de chemins de fer français, pendant la semaine du 26 février au 4 mars, présente les différences suivantes avec les résultats de la semaine correspondante de l'année dernière :

Ouest.....	+ 184.917	+ 3 45
Est.....	+ 239.000	+ 8 39
Lyon.....	+ 351.000	+ 4 16
— Chemins algériens..	+ 7.299	+ 5 68
— Rhône-Mont-Cenis...	+ 1.000	+ 0 91
Nord.....	+ 10.000	+ 0 18
Orléans.....	+ 90.230	+ 2 83
Midi.....	+ 154.411	+ 6 87
Etat.....	+ 46.400	+ 4 73

Le marché des actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer n'a pas cessé de montrer une certaine activité. L'Est a clôturé samedi à 997, le Lyon à 1,695 au lieu de 1,678 la semaine précédente. La question de la consolidation des garanties de cette Compagnie paraît devoir être réglée d'ici peu ; on sait que le réseau de Lyon a bénéficié d'une plus-value brute de 7 millions l'an dernier, pouvant correspondre à trois ou quatre millions nets, et que l'année présente s'annonce favorablement.

Le Midi a clôturé à 1,295, le Nord à 1,860, l'Orléans à 1,709 ; le conseil d'administration de cette compagnie a décidé de proposer à l'assemblée des actionnaires un dividende de 58.50 pour 1896.

L'Ouest s'est relevé à 1,132.50, sur la perspective d'un vote de la Chambre qui lui sera favorable. On sait qu'il s'agit d'autoriser cette compagnie à doubler la ligne de ceinture Courcelles-Passy et à créer une seconde voie sur les lignes de Brest et de Cherbourg.

Le Sud de la France vaut 274 francs. Le 1<sup>er</sup> avril commenceront devant le conseil de préfecture du

**CESSIONS DE FONDS**

**3 ANS A L'ESSAI**  
conn. spéc. Net 15,000 garanti. Pour 15,000  
Lariani, 5, boulevard Sébastopol

**ALIMENTATION -- GROS**  
e unique. — Clientèle de 1<sup>er</sup> ordre  
pavillon chevreaux, voiture de maître  
**20,000 FR. — AVEC 25,000 FR.**  
GOSSET, 9, rue Le Peletier

**AFFAIRE DE COMMISSION**  
il p<sup>r</sup> j. March. touj. vendues d'avance. Aff. de  
12000 nets. Av. 15000. Delorme, 18, r. Louvre

**COMMERCE EN APPARTEMENT**  
**MONOPOLE**  
France d'un article indispensable et usuel  
on tenu depuis 60 ans dans la famille  
**GRANTI 25,000. — PRIX 40,000**  
Luthier, 26, boulevard Poissonnière

Pont-Neuf, 25 bell. chamb. et bureau aut. de chausse  
Aff. 14,000. Locations avec 1,000 fr.oyer. Net 8,000.  
Px 6,000. Occas. pour travail. Bal. 27, r. Turbigo.

**100 NETS**  
par an  
**Prix 420,000**  
Excellente maison de  
**MODÈS**  
tenue 34 ans par le vendeur  
marchandises. — Pas de roulement  
toutes les ventes se font au comptant  
concours du vendeur pendant un an  
**AMEL, 7, rue Le Peletier, Paris**

**CAMIONNAGES-TRANSPORTS**  
à céder après foriano  
Vieille maison  
Clientèle de 1<sup>er</sup> ordre  
Beau matériel. — Belle cavalerie  
Bénéfices : 30,000 fr. — Prix : 60,000 fr.  
Siméon, 14, rue de Rivoli  
Grand choix d'industries, sans connaissances spécial.

**OCCASION** unique! Gd hôtel de 70 n<sup>os</sup> bien meublés.  
55 pièces à feu, touj. loué, rapp. net 12000 f.  
A céder av. 8000 f. ept. Se hâter. Peyré, 39, r. St-Martin

**CAFE** billards, Halls mêm. : rich. clientèle. Install. splend. et  
moderne Loy. uniq. 2,700. r<sup>e</sup> appart ; eff. 49,000, net 8,000.  
Px 6,000, vaut 30,000, occ. uniq. à Paris. Bal. 27, r. Turbigo.

**TABAC** CAFE, Liq. Face Gare. A céder p<sup>r</sup> 48,500, tiers de sa  
valeur réelle. Facile p<sup>r</sup> payer. Splendide encoig.  
25 m. de façade. Aff. 300 en tabac. 45 en liq. Net  
15,000. Tenu 6 ans. Santé. BAL. 27, r. Turbigo.

**L'ART de GAGNER de l'ARGENT à la B.**  
(20 ans de Succès) a valu à l'auteur les Félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi franco — GAILLARD.

**TOUX, RHUMES, GRÏPE, BRONCHITES, CATARRHES, MAUX de G.**  
Calmés immédiatement et Guéris en MOINS DE 48 HEURES  
**PASTILLES BRACHAT**  
à la SEVE de PIN, au LACTUCARIUM et à la CODÉINE  
**100,000 LETTRES DE FELICITATIONS DE MÉDECINS ET**  
1 fr. 50 la Boîte dans toutes les Pharmacies  
Exiger le Cachet en trois couleurs et les signatures BRACHAT et

**BAINS** plein centre de Paris, près  
Install. neuve. Maison rich.  
de matt. A céder p<sup>r</sup> 16,000.  
plus. On peut faire perch

**ANNONCES DIVERSES**

**PAPIER W.**  
Remède souverain pour la guérison  
tations de poitrine, des rhumes  
rhumatismaux, douleurs. Exige

**30 ans de succès DE ARMANI**  
Maladies contagieuses, voies urinaires  
impulsions, peu coûteux. 58, Rue Pa

8 h. »/» La Roulotte. — Le Petit Champ.  
8 h. 1/2 Conc. parisien. — Villé, vend. classiq. lundi, moderne.  
8 h. »/» Concert Européen. — N'ya qu'à Batignolles, revue.

**PRIX DE CHAMPIGNY. — 7,600 fr. — 2,000 m.**  
Vte d'Harcourt. .... (4) Olmutz 59. — Comte de Fels. (4) Géraudum 55  
M. de Ghaest. .... (4) Bohême 50 1/2. — A. Pierre. .... (4) Vaucoiffeurs 54  
E. de St-Alary. .... (4) Colombo 53. — E. de la Charme. (4) Servante 53 1/2  
J. de Brémont. (4) Musicienne 55 1/2. — Méruo. .... (4) Christiane 55 1/2

**EXPORTATION**  
Courriers à expédier le lundi 22 mars

**COURSES D'AUTEUIL**

31 de ce mois. Voici les conclusions du rapport des commissaires qui sera présenté à cette réunion :

« Dédution faite des dépenses de premier établissement et d'installation, ainsi que de tous frais généraux, charges et attributions statutaires, le compte de profits et pertes présente un solde

d'un vote de la Chambre qui lui sera favorable. On sait qu'il s'agit d'autoriser cette compagnie à doubler la ligne de ceinture Courcelles-Passy et à créer une seconde voie sur les lignes de Brest et de Cherbourg.

Le Sud de la France vaut 274 francs. Le 1<sup>er</sup> avril commenceront devant le conseil de préfecture du

## CESSIONS DE FONDS

### 3 ANS A L'ESSAI

Conn. spec. Net 15,000 garanti. Pour 15,000  
Mariani, 5, boulevard Sébastopol

## ALIMENTATION -- GROS

Occ. unique. — Clientèle de 1<sup>er</sup> ordre  
oli pavillon, chevaux, voiture de maître  
Net 20,000 FR. — AVEC 25,000 FR.  
GOSSET, 9, rue Le Feletier

## AFFAIRE DE COMMISSION

Travail p<sup>r</sup> j<sup>r</sup>. March. touj. vendues d'avance. Aff. de  
12,000 nets. Av. 15,000. Delorme, 18, r. Louvre

## COMMERCE EN APPARTEMENT

### MONOPOLE

France d'un article indispensable et usuel  
tenue depuis 60 ans dans la famille  
GARANTI 25,000. — PRIX 40,000  
Gauthier, 26, boulevard Poissonnière

Pont-Neuf, 25 bell. chamb. et bureau au r. de chauss.  
Aff. 14,000<sup>f</sup>. Locations avec 1,800<sup>f</sup> loyer. Net 8,000<sup>f</sup>.  
Px 8,000<sup>f</sup>. Occas. pour travail. Bal. 22, rue Turbigo.

## 100 NETS

par an  
Prix 120,000

Excellente maison de  
MODES

tenue 34 ans par le vendeur  
marchandises. — Pas de roulement  
toutes les ventes se font au comptant  
Concours du vendeur pendant un an  
LAMEL, 7, rue Le Feletier, Paris

## CAMIONNAGES-TRANSPORTS

à céder après fortune

Vieille maison  
Citadelle de 1<sup>er</sup> ordre

Beau matériel. — Belle cavalerie  
Bénéfices : 30,000 fr. — Prix : 60,000 fr.  
Siméon, 14, rue de Rivoli

Grand choix d'industries, sans connaissances spécial.

OCCASION unique! Gd hôtel de 70 n<sup>os</sup> bien meublés.  
55 pièces à feu, touj. loué, rapp. net 12,000 f.  
A céder av. 8,000 f. cpt. Schâter. Peyré, 39, r. St-Martin

CAFE billards. Halles mêm. rich. clientèle. Install. splend. et  
moderne Loy. uniq. 2,700, p<sup>r</sup> appart ; aff. 40,000, net 8,000,  
Px 5,000, vaut 30,000, occ. uniq. à Paris. Bal. 22, r. Turbigo.

TABAC Café, Liq. Face Gare. A céder p<sup>r</sup> 18,000, tiers de sa  
valeur réelle. Facil. p<sup>r</sup> payer. Splendide encoig.  
25 m. de façade. Aff. 300 en tabac. 125 en liq. Net  
15,000. Tenu 6 ans. Santé. BAL. 22, r. Turbigo.

## L'ART de GAGNER de l'ARGENT à la B

(20 ans de Succès) a valu à l'auteur les Félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi franco - GAILLARD

TOUX, RHUMES, GRIPPE, BRONCHITES, CATARRHES, MAUX de  
Calmés immédiatement et Guéris en MOINS DE 48 HEURES

## PASTILLES BRACHAT

à la SÈVE de PIN, au LACTOCARIUM et à la CODÉINE

100,000 LETTRES DE FÉLICITATIONS DE MÉDECINS ET

4 fr. 50 la Boîte dans toutes les Pharmacies

Exiger le Cachet en trois couleurs et les signatures BRACHAT et

8 h. »/» La Roulotte. — Le Petit Champ.  
8 h. 1/2 Conc. parisien. — Villé; vend. classiq., lundi, moderne.  
8 h. »/» Concert Européen. — N'y a qu'à Batignolles, revue.

## EXPORTATION

Courriers à expédier le lundi 22 mars

Para : via Lisbonne, vap. Theresina (Red. C. L.),  
25 mars. Para, Maragnao, Ceara.

Côte d'Afrique: via Liverpool, vap. Lagos (Br. et  
Af. L.), 24 mars. Madere, Tenériffe, Gorée, Daffar, Rufis-  
sane, Bathurst, Casakaw, toute la côte jusqu'à

PRIX DE CHAMPIGNY. — 7,000 fr. — 2,000 m.

Vte d'Harcourt.... (1) Olmutz 59 (Comte de Fels. (5) Géranium 55  
M. de Gheest..... (4) Bohême 56 1/4 (A. Pierre..... (4) Vauconleurs 54  
E. de St-Alary.... (4) Colombo 56 (E. de la Charme. (4) Servante 53 1/2  
J. de Brémont. (4) Musicienno 55 1/2 (L. Mério..... (4) Christiane 52 1/2

## COURSES D'AUTEUIL

Dimanche 21 mars

Le programme du dernier dimanche de la réunion de printemps à Auteuil comprend entre autres numéros intéressants le prix de l'Equinoxe et le Grand Prix du Printemps, et il est rare que les chevaux qui disputent ces deux courses ne soient pas des concurrents sérieux aux deux grandes épreuves internationales du mois de juin. Après la victoire de Solitaire dans le steeple-chase de 5,000 mètres, le favori, sinon le gagnant, du Grand Steeple-Chase de Paris est tout indiqué. Le cheval de M. Grasset tient à merveille la distance. Il portera 70 kilos soit 5 de moins qu'hier, et rendra quinze livres aux « quatre ans », or il s'est littéralement promené devant Fanum à vingt-huit livres d'écart.

Le résultat du Grand Prix du Printemps est moins concluant; cependant Belisaire a gagné très facilement, et il est avéré qu'il a la qualité nécessaire pour fournir un parcours de longue haleine. Il en résulte que l'entraîneur Ruddock possède dans ses écuries de Maisons-Laffitte deux excellents chevaux dans l'une et l'autre spécialité. Parmi les concurrents français, Witness et Feuillage semblent seuls avoir une chance régulière contre eux.

Solitaire a enlevé sa course en menant grand train, et il aurait pu mettre entre lui et ses concurrents l'intervalle qui sépare deux obstacles.

Belisaire, dans la ligne d'intersection des pistes, dominait déjà le lot du Prix du Printemps; sa victoire moins impressionnante a été aussi facile.

Les autres épreuves étaient quelconques. Lière a battu dans la première le revenant Alacran.

Sheridan a fait ce qu'il a voulu de ses adversaires du prix du Pont et s'est remis en confiance sur les obstacles d'Auteuil.

Dans le prix de Clairefontaine Célimare a battu Torrent dont le jour est proche; enfin Odysse a conservé péniblement un léger avantage sur Spirella à l'arrivée du prix Revenge.

## Résultats

PRIX DE MARS. — 1. Lière, 9/4 (Weech); 2. Alacran, 4/5 (Collier).

Non placés : Comte René, Night-Attack.

PRIX DU PONT. — 1. Sheridan, 1/2 (Maidment); 2. Fleurus, 12/1 (T. Roberts).

Non placés : Le Général, Talauf II, Paon.

GRAND-PRIX DU PRINTEMPS. — 1. Belisaire, 7/1 (Al-